

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 45

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Trottenville, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Depuis ce jour, à jamais mémorable, l'effervescence populaire s'est calmée. Les conversations languissent quelque peu, il est vrai, mais la grotte s'achève, se transforme, se pare petit à petit, et s'apprête à se montrer au printemps toute riante de fleurs, ornée de son terte de verdure, de ses plantes aquatiques, de son petit lac et de ses hôtes gracieux ; tout autant de choses qui feront dire à bien des personnes : « Comme les hommes sont méchants ! et que leurs jugements sont prématurés ! »

Aujourd'hui, Lausanne a repris sa physionomie habituelle. Et si quelque étranger visitant nos parages, vient à demander à son cicerone : « Qu'est ce donc qui agitait si fort vos populations, il y a quelques semaines ?... Que se passait-il de grave dans votre ville ?... »

— Oh ! rien... Une grotte qui accouchait d'une souris.

L. M.

Monsieur le rédacteur,

La lecture de l'article de votre dernier numéro, intitulé : *Une femme raisonnable*, me donne le désir de le compléter, tout en le rectifiant, sur un point. J'admire et j'approuve avec vous, monsieur, le raisonnement plein de bon sens de cette dame lausannoise, sur les devoirs immédiats et la position sociale que la femme mariée doit seuls revendiquer ; mais je me sens pressée de prendre la défense de ceux qu'elle appelle « beaux parleurs ». Si elle a en vue les respectables membres de la fédération britannique et continentale, qui travaillent au relèvement des mœurs en revendiquant l'égalité des droits de la femme en matière morale, elle n'a sans doute pas assisté aux intéressantes conférences tenues, en septembre dernier, au Théâtre. Là, elle aurait appris qu'un jurisconsulte anglais, qu'un sénateur français, qu'un économiste belge, qu'un philosophe vaudois, qu'un pasteur lausannois, recommandaient comme premier moyen de relèvement des mœurs l'égalité dans les salaires pour les deux sexes, et l'égalité du droit de remplir de certains emplois salariés par l'Etat ; cela pour créer des moyens d'existence honorables aux femmes célibataires. De droit au vote, il n'en a pas été question, pas plus que de l'opportunité qu'il y aurait à ouvrir aux femmes la carrière du barreau ou l'accès au Grand Conseil. Vous voyez donc que les beaux parleurs ne se sont nullement lancés dans des utopies, et qu'ils ont été mis par une véritable philanthropie lorsqu'ils ont émis le vœu que nos législations modernes sauvegardent le salaire du travail de la femme, contre les prétentions ou l'égoïsme du mari.

Après cela, Monsieur le rédacteur, si la réflexion par laquelle vous avez clos l'article en question, renferme, comme je le soupçonne, une malicieuse évocation d'une polémique concernant le vote pour la nomination des pasteurs, et de laquelle vous avez cru vous retirer avec les honneurs de la guerre, parce que vous avez eu quelques rieurs de votre côté, souffrez que je réitère ma profession de foi : « Le vote des femmes, en matière politique, est un non sens, une absurdité, une atteinte à sa modestie et à

sa dignité. » Mais, dans le canton de Vaud, où l'indifférence en matière éclésiastique ne fait que grandir, le vote des femmes qui, elles, ne seront jamais indifférentes au choix de leur conducteur spirituel, aurait sa raison d'être.

Pourtant, si j'ai le courage de mon opinion, je n'ai aucune intention militante pour la faire prévaloir, et me déclare dores et déjà invulnérable à tous les traits qu'il vous plaira de me décocher sur ce sujet.

Sophie TROTTEVILLE.

Nous ne vous décocherons point de trait, madame ; au contraire : Si nous avions eu votre lettre sous les yeux samedi dernier, nous aurions intitulé l'article en question : *Deux femmes raisonnables*.

Babeliadzo.

— Quin bons novés, Sami ?

— Eh, mon pourro Abran, pas grands novés, et po dâi bons, sont pas tant épais, kâ l'est on rudo afférè dè vivrè oreindrâi ; et se lo mondo n'est pas pe crouïo què lè z'autro iadzo, po sù n'est pas pe bon. N'ia qu'à liairè lè papâi po vairè que nion cein cein ne va tant bin et que l'est on pou pertot lo mémo afférè. Ein France, c'est onco pî què pertot. Lâo foudrâi on Bismarque po lè remettrè on pou à l'oodrè, kâ c'est 'na vretablia pedi dè vairè coumeint sè conduisont. Ora, dis-mè vâi on pou ! n'estte pas onna vergogne dè vairè cé bravo monsû Grévy, lo président, coumeint l'est délavâ pè lè papâi. C'est 'na guieuséri ! kâ se son bio fe a fé dâo miquemaque, lo pourro vilhio n'en pâo pas dâo mé ; l'est dza prâo foteint po sa bouéba dè sè trovâ accobliâie à n'on bracaillon, se bracaillon y'a, kâ on ne pâo pas mé comptâ su cein que diont lè papâi dè Paris què su on revolin dè bize. Quand vo liaidè lè z'ons, vo diont que Ferry, lo Jules, est on crâo citoyein, tandi que lè z'autro papâi lo traitont dè tsaravouta et dè chenapan. Et l'est dinsè que l'ont dza fé po Gambetta, Bassinet, Gobalet, et ti clliâo qu'ont étâ hiaut placi. Mè démaufio gaillâ dè clliâo coo ein « istes » : lè royalistes, monarchistes, Louis-philistines, bonapartistes, liquoristes et autre ; tot cein c'est dè la bourtâ dè citoyeins que ne démandont pas mî què dè déguelhi la républiqua et que ne font què dè mépresi lè brâvo démocrates. Et cé certain Bolondzi qu'a étâ dégomâ dâo départémeint militero, et qu'est ora pè Clliarmont, n'est pas on gaillâ tant ézi non plie, et ni clliâo tot rodzo que lâo diont lè z'étransigeants ; sont onco pe terriblio què Eytet ein 45.

— Se bâyi per tsi quoui l'est à Clliarmont ? porrâi bin étrè tsi mon cousin Vidoudez.

— Oh n'est pas à Clliarmont su Mordze ; l'est on autre Clliarmont qu'est su France.

— Ah ! mè seimblâvè bin.

— Et per tsi no, va pas tant bin non plie ; méma meint lè brâvès dzeins s'accordont pas coumeint dévetront lo férè ; te n'as qu'à vairè diéro sè sont rognassi pè Lozena, rappoo à la grotta dè la municipalitâ.

— Ah bin vâi ! à propou, coumeint cein est-te onna grotta ?